Dénoncez les retraités bénévoles qui vérifient les pass sanitaires à l'entrée des restaurants ! C'est illégal !

écrit par Christine Tasin | 4 août 2021

Désolée, mais un simple retraité n’a pas les pouvoirs de police, il ne peut avoir accès à vos papiers… Et faire travailler un retraité bénévole est illégal…

Alors dénonçons ces traîtres !

Pass sanitaire : en Vendée, des retraités bénévoles appelés en renfort pour contrôler les clients à l’entrée des restaurants

L’appel aura été entendu. Fin juillet, Tarek Tarrouche, président vendéen de l’Union des Métiers et des Industries de l’Hôtellerie (UMIH) avait lancé une bouteille à la mer en incitant tous les retraités du département à venir aider bénévolement les restaurateurs afin de contrôler le pass sanitaire des clients à l’entrée des établissements de bouche.

Alors que les restaurateurs font face à d’importantes difficultés financières et que les manques d’effectifs se font

sentir, l’initiative de Tarek Tarrouche porte ses fruits puisque de nombreux retraités se sont portés volontaires auprès de restaurateurs vendéens.

Une trentaine de retraités ont déjà proposé leurs services

https://envahis.com/pass-sanitaire-en-vendee-des-retraites-benevoles-appeles-en-renfort-pour-controler-les-clients-a-lentree-des-restaurants/